

Financement de l'économie

Dynamisme accru des crédits alloués aux entreprises et des crédits à l'habitat en 2017

En 2017, la distribution de crédits aux entreprises augmente en Occitanie, plus fortement qu'en 2016. Cette progression concerne surtout les crédits à moyen et long terme, qui accompagnent le développement de l'investissement. Les saisines du médiateur du crédit aux entreprises diminuent encore en 2017. La production de crédits à l'habitat accélère dans la région, comme au niveau national.

Catherine Carel, Fabrice Mengual, Pascal Robert, Banque de France

Une dynamique plus soutenue des crédits aux entreprises

En 2017, les crédits alloués aux entreprises continuent de progresser en Occitanie (*figure 1*), accompagnant la croissance de l'activité économique. La distribution de crédits à moyen et long terme reste très dynamique dans la région comme sur l'ensemble du territoire national, et accélère en 2017 par rapport à 2016. C'est le signe à la fois d'un besoin d'investir de la part des entreprises et d'une volonté d'accompagner ce mouvement de la part des banquiers.

Les crédits à court terme, qui financent traditionnellement le cycle d'exploitation des entreprises, apparaissent moins dynamiques que ceux à moyen et long terme. Cependant cette tendance est à nuancer, dans un contexte d'adaptation des banques à l'évolution de la réglementation bancaire.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, bénéficient de la croissance du financement à moyen et long terme (*figure 2*). Les encours accordés aux petites et moyennes entreprises progressent à un bon rythme en Occitanie. Ceux accordés aux grandes entreprises de la région augmentent nettement, tandis qu'ils se stabilisent pour les grandes entreprises au niveau national ; ces dernières ont en effet un accès facilité à des sources de financement autres que bancaire (financements désintermédiés). Les holdings, qui représentent des entités économiques plus visibles et plus structurées, bénéficient quant à elles de la confiance renouvelée du monde bancaire et voient leurs encours progresser sensiblement.

Cependant, les disparités territoriales restent fortes dans la distribution du crédit aux entreprises, qui varie sensiblement d'un département à l'autre. Ces encours augmentent de 8,6 % en 2017 en Haute-Garonne, qui bénéficie de l'attractivité de

la métropole régionale, ou encore de 6,3 % dans l'Hérault. Ils progressent dans une moindre mesure dans les autres départements, sauf dans les Hautes-Pyrénées où ils diminuent de 2,6 %.

La distribution de crédit est très dynamique en particulier pour trois secteurs en Occitanie : les activités des sociétés de holdings, les activités de soutien aux entreprises à travers l'ingénierie et l'intérim, qui se développent fortement en 2017 dans la région, mais également les services informatiques qui bénéficient de la dynamique de leurs clients de l'aéronautique (*figure 3*). Dans la continuité du retournement observé l'année dernière, la construction en Occitanie bénéficie également de concours relativement plus importants qu'au niveau France entière, confirmation d'un redémarrage après des années difficiles. Enfin, le secteur du transport se replie légèrement en Occitanie, dans le prolongement du mouvement de contraction qui avait démarré timidement au plan national l'année dernière.

Médiation du crédit : forte baisse des saisines en 2017

La Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public qui vient en aide, depuis novembre 2008, à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement. Son rôle est de faciliter le dialogue entre les entreprises et les établissements financiers (banques, crédit-bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit...). Cette mission est conduite sur tout le territoire national par les directeurs départementaux du réseau de la Banque de France.

Fin 2017, 5 380 dossiers de médiation du crédit ont été déposés dans la région Occitanie depuis le lancement du dispositif. Sur l'ensemble de l'année 2017, le nombre des saisines baisse de 25 % par rapport à 2016 (*figure 4*). La majorité des

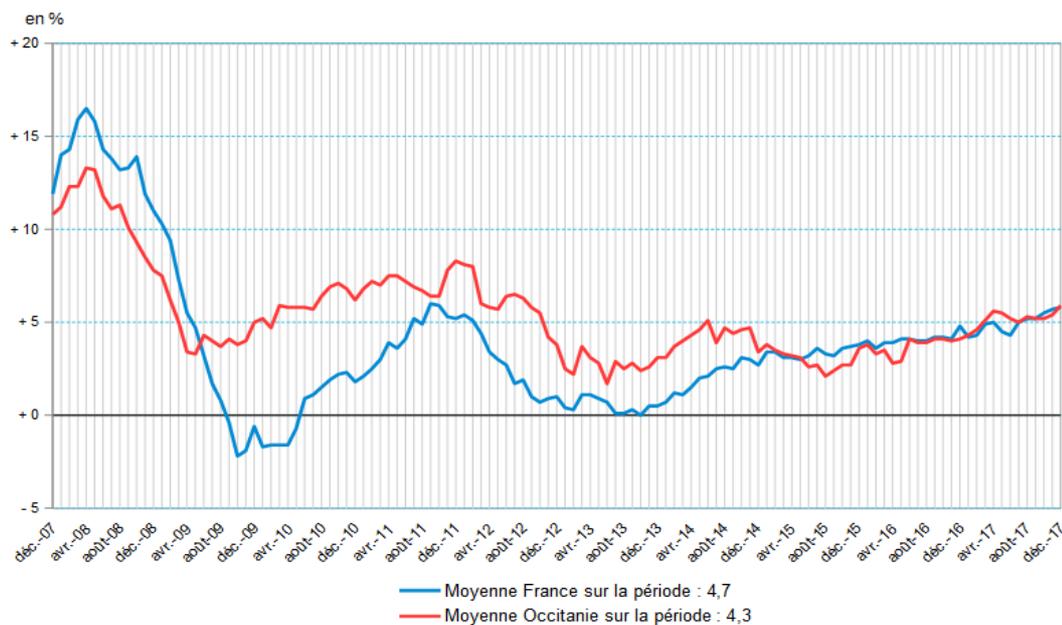
demandes (91 %) émane toujours d'entreprises de moins de 10 salariés. Les dépôts de dossiers de médiation concernent principalement les secteurs du commerce (28 % du total), des services (20 %) et du BTP (19 %). Globalement, la situation financière des entreprises s'améliore et l'accès aux financements bancaires est facilité.

Crédits à l'habitat : accélération de la croissance des mises en production

Dans un contexte de taux d'intérêt toujours bas, les crédits à l'habitat mis en production enregistrent en 2017 une hausse de 20,1 % en Occitanie, nettement supérieure à celle de l'année précédente (9,6 %) et du même ordre que celle relevée au plan national (20,6 %). Les renégociations de prêts sont toujours importantes mais moins nombreuses qu'en 2016.

Le marché de la construction neuve continue de progresser et connaît une augmentation de 19,8 % des crédits distribués ; le marché de l'acquisition dans l'ancien s'inscrit également en hausse (22,2 %) alors que celui de l'amélioration et du gros entretien se stabilise (-0,2 %) (*figure 5*).

L'attractivité des deux métropoles de la région se confirme cette année encore : la Haute-Garonne et l'Hérault concentrent plus de la moitié des crédits à l'habitat mis en production en 2017 et enregistrent des progressions de respectivement 21,9 et 27,7 %. Dans les autres départements, à l'exception des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne, les hausses des crédits à l'habitat mis en production sont proches ou supérieures à 10 %.

1 Taux de croissance annuel des crédits mobilisés

Champ : hors activités financières et administrations publiques
Source : Banque de France, Service Central des Risques

2 Évolution des encours de crédits distribués aux entreprises de la région Occitanie entre 2016 et 2017

Taille d'entreprise (1)	Crédits à court terme (en %)		Crédits à moyen et long terme, bail (en %)		Ensemble des encours de crédits mobilisés (3) (en %)	
	Occitanie	France	Occitanie	France	Occitanie	France
Très petites entreprises (TPE)	- 3,3	- 3,6	+ 5,2	+ 5,6	+ 4,8	+ 4,0
Petites et moyennes entreprises (PME)	+ 0,6	+ 4,1	+ 6,1	+ 5,0	+ 3,9	+ 4,6
Grandes entreprises (GE)	+ 20,5	+ 14,0	+ 7,8	- 0,8	+ 11,0	+ 4,6
Holdings (2)	- 21,9	- 2,5	+ 14,7	+ 9,1	+ 8,3	+ 10,8
Total	+ 2,7	+ 4,7	+ 6,6	+ 5,5	+ 5,8	+ 5,8

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :

- Très petites entreprises (TPE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros
- Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros
- Grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros

Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.

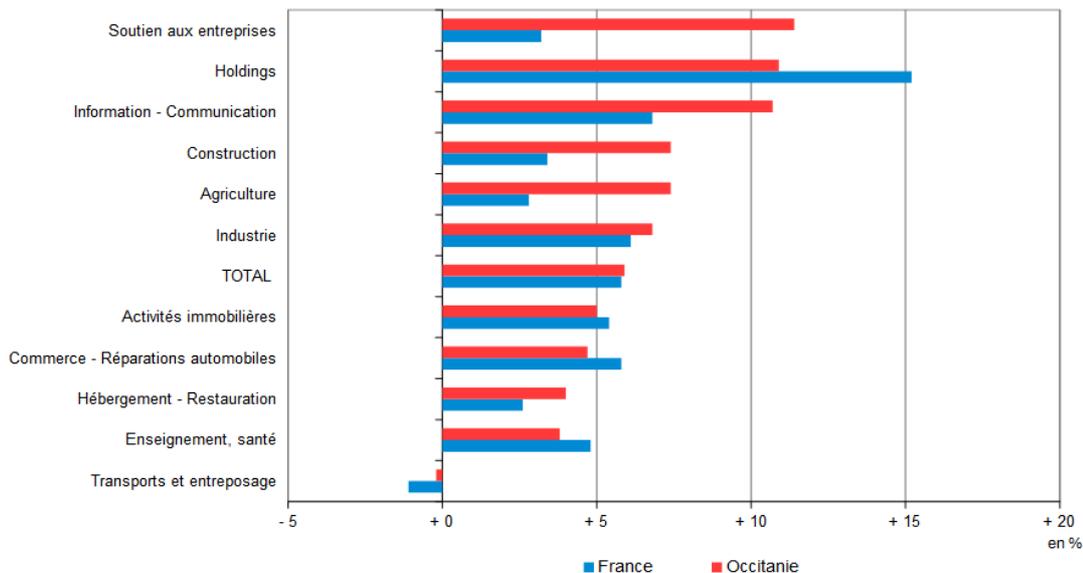
(2) Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.

(3) Encours de crédits mobilisés : montants des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

Champ : hors activités immobilières, financières et administrations publiques

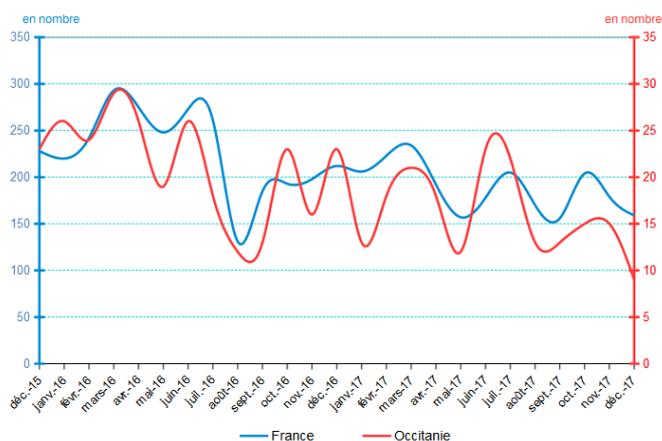
Source : Banque de France, Service Central des Risques

3 Évolution des encours de crédits mobilisés par secteur entre 2016 et 2017



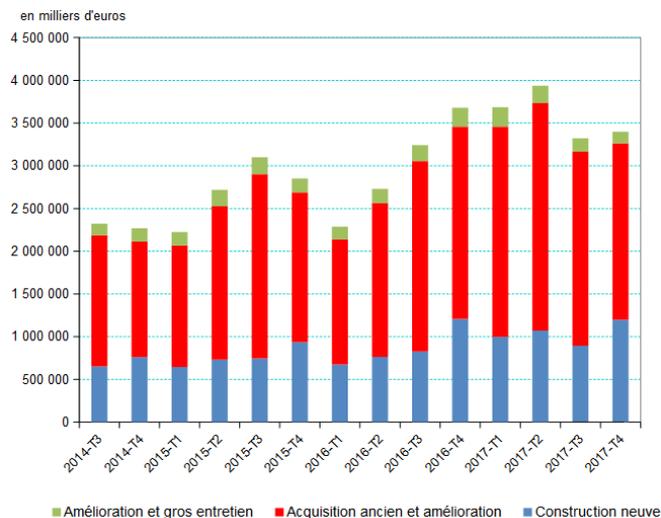
Source : Banque de France, Service Central des Risques

4 Évolution mensuelle du nombre de dossiers de la Médiation du crédit



Source : Médiation du crédit

5 Crédits à l'habitat mis en production dans la région Occitanie



Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Occitanie – Bilan 2017 et perspectives 2018 », *Tendances régionales*, Banque de France, mai 2018